

LEUR / LEURS

Ne confonds pas le pronom LEUR et le déterminant LEUR(S) :

- LEUR, placé avant le verbe est un pronom personnel de la 3ème personne du pluriel. Il reste invariable et ne prend jamais de « S ». Tu peux le remplacer par lui.

Exemple : Julien leur (lui) rend service.

- LEUR(S), souvent placé devant un nom ou un adjectif, est un déterminant possessif qui s'accorde avec le nom. Tu peux le remplacer par un autre déterminant possessif « ses », « son » ou « sa ».

Exemple : Mes voisins ont oublié leurs clés. → Mon voisin a oublié ses clés.